Info Bulletin

VSAM
Verein Schweizer Armeemuseum
Association du musée suisse de l'armée
Associazione del museo svizzero dell'esercito
Associaziun dal museum svizzer da l'armada

Rapport du président de la VSAM 3
La Jeep fait la conquête de l'armée suisse 4
In memoriam Richard Stauber 6
5e bourse de timbres des soldats de la VSAM 7
Engins de chantier de l'armée suisse 8
De l'idée originale à la réalisation du nouveau catalogue des timbres des soldats suisses Seconde Guerre mondiale 12
Le badge dans l'armée suisse 20
Le peintre Elias (Elie) Wolf et l'ordonnance 1852 34
Le fusil Mauser allemand de la Garde suisse pontificale 37
Exposition : Napoléon et Schaffhouse 45

3|22

www.armeemuseum.ch

Nouvelles vidéos VSAM 2022

Les vidéos suivantes ont déjà été réalisées depuis le début de l'année
– Conférence du 23 mars 2022 : Der Weg zur Langrohrhaubitze M-109 und zum Bisongeschütz
– Conférence du 13 juillet 2022 : Die Baumaschinen der Schweizer Armee
– Der Jeep erobert die Schweizer Armee. Buchvernissage vom 3. September 2022
– La Jeep fait la conquête de l'armée suisse. Vernissage du 3 septembre 2022
– Conférence du 14 septembre 2022 : Kampfmittelbeseitigung in der Schweizer Armee: Geschichte, Mittel, Einsatz
– En prévision : conférence du 23 novembre 2022 : Geschichte/Tätigkeit des Rotkreuzdienstes

Les vidéos peuvent être visionnées sur notre site Web ou sur la chaîne YouTube de l'Association du musée suisse de l'armée.

Dates à retenir pour 2023

– 29 avril 2023 : assemblée des membres à Thoune
– 8 octobre 2023 : 6e bourse de timbres des soldats Thoune/Dürrenast

Legs en faveur de la VSAM

Pour atteindre ses objectifs, l'Association du musée suisse de l'armée est tributaire des recettes des cotisations de ses membres et de dons. Au cours des dernières années, nous avons eu le privilège de recevoir des legs de la part de membres décédés. Ces apports sont grandement appréciés. En désignant l'Association du musée suisse de l'armée comme légataire dans votre testament, vous nous soutenez, tout comme vous soutenez l'idée commune d'un musée suisse de l'armée.

IMPRESSUM

Bulletin des membres de l'Association du musée suisse de l'armée.
Le bulletin contient également les communications de la Fondation Matériel historique de l'armée suisse.
Éditeur : Association du musée suisse de l'armée, 3600 Thoune
Rédaction : Hugo Wermelinger, hugo.wermelinger@armeemuseum.ch
Mise en page et impression : Ilg AG, Wimmis

Photo de couverture : Vernissage à Berthoud : les deux auteurs de livre de la VSAM intitulé *La Jeep fait la conquête de l'armée suisse*, Christoph Zimmerli (à g.) et Nik Oswald (à dr.). Voir l'article en page 4.
Photo : Markus Hofmann.

Rapport du président de la VSAM

Chers membres, donateurs et destinataires de l'information de l'Association du musée suisse de l'armée,

Le 3 septembre 2022 a eu lieu à Berthoud le vernissage de notre tout nouveau livre *La Jeep fait la conquête de l'armée suisse* rédigé par les auteurs Nik Oswald et Christoph Zimmerli. Nous sommes ravis d'avoir pu accueillir environ 200 participants à cet événement. Plus de 40 fiers propriétaires de Jeep y ont même participé avec leurs véhicules Jeep historiques. Une averse brève, mais intense, a permis de mettre en lumière une fois de plus la résistance de ces véhicules aux intempéries. La journée des proches qui se déroulait en même temps au sein de l'école de recrues de la compagnie de transport stationnée à Berthoud a permis d'accroître considérablement le nombre de visiteurs de l'exposition de véhicules ouverte à l'occasion du vernissage. Nous exprimons toute notre gratitude aux nombreux bénévoles ayant pris part à cet événement qui a pu avoir lieu avec l'accord des occupants, le centre logistique de Thoune et la Fondation HAM. Le membre du comité Hugo Wermelinger et son fils Thomas ont réalisé un enregistrement vidéo de l'événement (en allemand et en français). Ne manquez pas de vous procurer ce livre qui a connu un accueil remarquable auprès des lecteurs. Il existe en version allemande et française et peut être acheté dans notre shop. Un cadeau idéal pour Noël.

Le 9 octobre, nous avons pu organiser à Thoune un autre événement, à savoir la cinquième et désormais traditionnelle bourse de timbres des soldats de la VSAM. Cet événement a également rencontré un franc succès en termes de nombre de visiteurs. Vous trouverez un bref compte rendu de cet événement dans le présent bulletin d'information.

Comme vous l'aurez certainement remarqué, le bulletin d'information 2/22 ne comprenait pas encore l'habituel bulletin de versement permettant de s'acquitter de la cotisation annuelle. Cela est dû à l'abandon du courrier pour de nouveaux bulletins de versement QR. Les travaux nécessaires à ce changement n'ont pu être achevés par notre administration des membres et des paiements qu'au cours des dernières semaines en recourant à un nouveau logiciel. Le bulletin de versement est désormais joint à ce bulletin d'information. Nous vous remercions de votre compréhension pour ce retard et vous saurions gré de bien vouloir procéder avant la fin de l'année au paiement de la cotisation annuelle due pour 2022.

Règlement de la situation entre la VSAM et la Fondation HAM

Sur demande auprès du service fédéral compétent pour nos requêtes, le Service central du matériel historique de l'armée (ZSHAM) auprès de l'état-major de l'armée, nous avons appris que les travaux correspondants ne peuvent être entamés qu'une fois que le rapport et les recommandations du Contrôle fédéral des finances qui en découlent sur l'« audit ZSHAM » réalisé auront été rédigés. Dès que les dispositions à prendre par l'état-major de l'armée mentionnées dans le procès-verbal de l'assemblée des membres 2022 l'auront été, nous nous lancerons dans la suite des entretiens, en collaboration avec la Fondation HAM. Voici quelques jours, nous avons été informés qu'une entreprise indépendante a été mandatée pour réaliser une expertise sur la forme d'organisation et les tâches du ZSHAM. Il n'est malheureusement pas encore possible d'estimer dans quelle mesure cela concerne le déroulement temporel du traitement de nos demandes au ZSHAM, raison pour laquelle il nous est demandé de continuer à faire preuve de patience.

Henri Habegger, président de l'Association du musée suisse de l'armée

Vernissage de livre à Berthoud, le 3 septembre 2022

La Jeep fait la conquête de l'armée suisse

Les Jeeps de l'armée suisse étaient indestructibles. Un nouveau livre de l'Association du musée suisse de l'armée résume pourquoi elles ont été achetées ainsi que tous les endroits où elles étaient utilisées.

Dans un article publié le 31 mars 1942, la Revue Automobil fait mention pour la première fois d'un récent et inhabituel «*petit véhicule non blindé*» des troupes US. «*La voiture n'a pas de portes, mais les occupants sont attachés (!) pour ne pas être éjectés lors des bonds que fait la voiture*.» Et l'on évoque déjà presque prophétiquement la possibilité d'une exploitation civile après la guerre.

Mais la Jeep est devenue l'incarnation de la nouvelle motorisation de l'armée suisse d'après-guerre comme aucun autre véhicule à roues. Des exemplaires surnuméraires de l'U.S. Army provenant de France, d'Allemagne, de Belgique et d'Italie ont été acquis via les acheteurs de l'armée suisse, remis en état et engagés; quelque 1500 véhicules de cette époque sont documentés. L'image classique est probablement celle du véhicule acheté plus tard portant le canon antichar sans recul 10,6 cm BAT.

En quatre ans de travail acharné, Nik Oswald et son co-auteur Christoph Zimmerli ont rassemblé sur les 300 pages que compte le livre *La Jeep fait la conquête de l'armée suisse* la structure technique des modèles des différents fabricants, leurs variantes, leur engagement et, avant tout, des centaines d'illustrations de Jeeps dans toutes sortes de situations entre 1945 et 1970. Le livre est disponible en deux éditions, l'une en allemand, l'autre en français, dans le shop à l'adresse www.armeemuseum.ch.

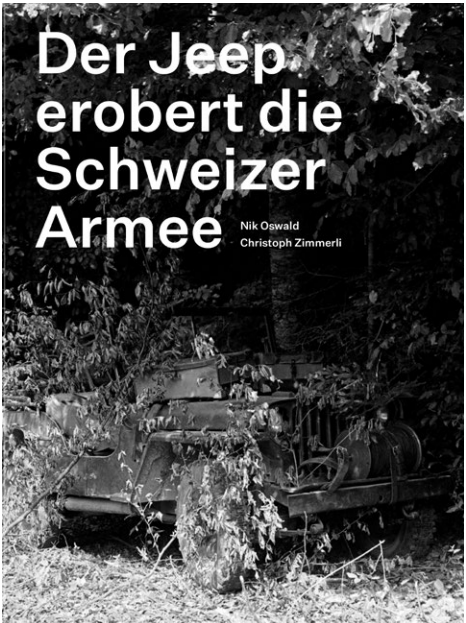

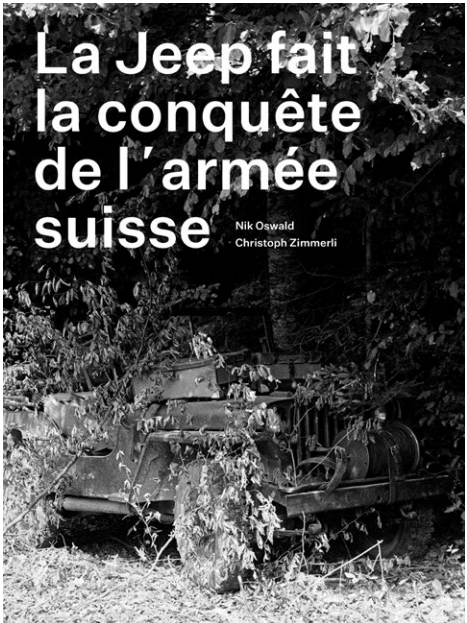

Cette publication la plus actuelle des Éditions de l'Association du musée suisse de l'armée (VSAM) s'adresse non seulement à toutes les personnes intéressées par la technique automobile et l'histoire militaire, mais aussi à la grande communauté des collectionneurs et détenteurs de véhicules militaires historiques. Il ne resterait, pensons-nous, que peu de questions ouvertes qui ne trouvent pas de réponse dans le présent ouvrage.

Hans Rudolf Schneider

Plus de 40 propriétaires de Jeep sont venus avec leur propre véhicule.

Christoph Zimmerli et Nik Oswald en pleine séance de dédicace.

Nik Oswald remercie les nombreux bénévoles.

Photos : Thomas Wermelinger, Diana Beifordt

In memoriam Richard Stauber

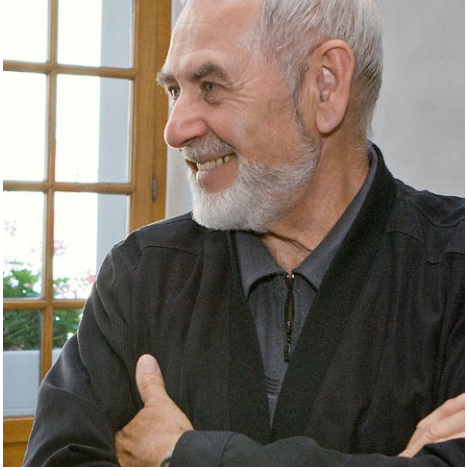

Richard Stauber
14 juillet 1936-23 juillet 2022

Richard a fait partie du comité de l'Association du musée suisse de l'armée de 1988 à 2016. Près de 30 ans au service du matériel historique de l'armée suisse, c'est incroyablement long ! Il fut second vice-président et chef du ressort Administration. C'est avec enthousiasme et expérience qu'il nous a représentés en tant que « ministre des affaires étrangères » à de nombreux événements et dans des groupes de travail interassociatifs. Nous remercions vivement Richard pour son action pendant plusieurs décennies. Pendant mon mandat de président de l'association, j'ai pu compter sur son soutien important et j'ai aussi appris à l'estimer beaucoup.
Richard était le calme incarné. Ses votes étaient toujours réfléchis. Même dans les situations difficiles, il savait garder son calme et sa tempérance. Nous admirions ses connaissances exceptionnelles tant dans le domaine civil que militaire. Il a vécu une carrière civile couronnée de succès en tant que vice-directeur des Forces motrices bernoises (FMB), ainsi qu'un parcours militaire qui l'a conduit jusqu'au grade de lieutenant-colonel des troupes de défense antiaérienne.

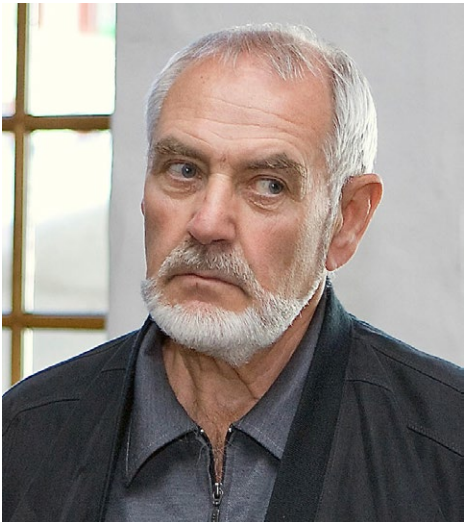

Mais il serait incomplet de ramener Richard à ses activités et à son intellect. Nous avons découvert en Richard un camarade authentique et charmant. Il était toujours prévenant et prêt à aider. Il se rendait immédiatement disponible pour trouver une solution, même face à des problèmes difficiles. Il ne nous a jamais délaissés ! Nous apprécions aussi son humour « discret » et sa convivialité. En sa présence, on se sentait tout simplement bien !
La maladie qui le gagnait de plus en plus au cours des dernières années nous a beaucoup touchés. Il a maintenant trouvé la paix. Nous présentons nos plus sincères condoléances à ses proches, et notamment à sa femme Erika, qui nous a souvent aidés en tant que bénévole au sein de l'équipe de vente lors de grands événements. Vous pouvez être fiers de Richard !
Nous garderons, nous aussi, un excellent souvenir de lui.

Paul Müller, président de la VSAM 2007-2019

5e bourse de timbres des soldats de la VSAM

La traditionnelle bourse des timbres des soldats a eu lieu, déjà pour la 5e fois, en date du 9 octobre 2022. L'événement a de nouveau pu se dérouler dans la grande salle du restaurant Rössli à Thoune/Dürrenast. L'espace mis a disposition a pu satisfaire tous les désirs des sept vendeurs avec leur stand.

La VSAM gère la plus importante collection de timbres des soldats en Suisse. Un groupe de travail effectue le recensement et la documentation de tous les timbres des soldats connus et prépare l'édition échelonnée d'un catalogue électronique. À cet égard, le contact avec les amateurs en matière de philatélie et les personnes intéressées par les timbres des soldats revêt une grande importance.

C'est à l'occasion de cette bourse que le chef de projet Peter Blaser a présenté le nouveau *catalogue des timbres des soldats suisses SSK* (voir l'article aux pages 12ss.).

Tous les collectionneurs et marchands de timbres des soldats suisses sont invités à cette bourse. Pour participer, les vendeurs devaient cette fois encore proposer des timbres des soldats suisses et/ou des cartes postales militaires. La participation en tant qu'acheteur n'est soumise à aucune condition, mais une inscription est souhaitée pour des raisons d'organisation. De l'avis unanime des vendeurs et des acheteurs présents autour de tous les stands de vente, l'offre de timbres des soldats et de cartes postales militaires proposée était une nouvelle fois extrêmement riche et a permis de combler les désirs des visiteurs. Les collectionneurs et les marchands ont en outre particulièrement apprécié les échanges avec Peter Blaser, responsable de la bourse et expert en matière de timbres des soldats, sur des questions ayant trait à l'importance, à la valeur estimative et, dans certains cas, à l'authenticité aussi. Tous les participants à la bourse ont exprimé le souhait que la bourse des timbres des soldats soit également reconduite l'année prochaine. La fixation de la 6e bourse au 8 octobre 2023 dans la même salle y a donné suite.

Nous adressons nos remerciements chaleureux aux membres du comité impliqués dans l'organisation, à savoir Christina Moser, Adrian Muther et en particulier Peter Blaser pour son rôle de responsable de la bourse et expert en matière de timbres des soldats.

Henri Habegger

La salle du restaurant Rössli. À l'arrière-plan, le contrôle d'accès et le stand de la VSAM.

Engins de chantier de l’armée suisse

Le 13 juillet 2022, Markus Hofmann a tenu à Berthoud un exposé sur l’histoire des engins de chantier de l’armée suisse dans le cadre du cycle de conférences de la VSAM.

Il a abordé l’histoire du terrassement mécanisé au sein de l’armée depuis la pelle chargeuse Allis-Chalmers HD5 de 1951 jusqu’à la toute récente acquisition des pelles mécaniques Hyundai en 2022. Il a montré des illustrations des engins en intervention ainsi que le chargement sur les différentes remorques spéciales en vue du transport routier. Il a indiqué que l’armée dispose aussi d’appareils de compactage et de dumpers. Il a aussi présenté la construction militaire de ponts et les véhicules utilisés pour cela. C’est donc un pan important du matériel de l’armée qui a été présenté sous forme condensée.

Le conférencier Markus Hofmann, de Vordemwald, est l’auteur du livre *Fahrzeuge der Schweizer Armee (Véhicules de l’armée suisse)* disponible auprès de la VSAM.

À la suite de l’exposé, certains des engins de chantier abordés ont pu être admirés sur place dans la collection de la Fondation HAM à Berthoud.

La vidéo de l’exposé peut être visionnée sur le site Internet de la VSAM ou via la chaîne YouTube de l’Association du musée suisse de l’armée.

Pour le bulletin, Markus Hofmann a dressé l’aperçu suivant des engins de chantier et ponts utilisés au sein de l’armée suisse.

Aperçu des engins de chantier de l'armée suisse

Marque/type	Utilisation dans l'armée	Achetés
Chargeurs sur chenilles		
Allis-Chalmers Drott HD5F	1954-1974	37
Allis-Chalmers HD5G	1954-1974	30
Allis-Chalmers HD6G	1966-1995	1
Allis-Chalmers HD16GC	1957-1974	2
Caterpillar D8	1957-1978	6
Komatsu D65E-6	1978-2009	10
Caterpillar 955 K	1969-1995	48
Caterpillar 955 L	1974-1995	10
Caterpillar 953B	1995 -	5
Liebherr LR 622, 622B	1995, 2006	5, 5
Liebherr LR 624	2008 -	4
Liebherr LR 634	2009 -	6
Pelles hydrauliques sur chenilles		
Gradall G 600 E	1968-1980	8
Unidachs-Wieger M-17-07	1967-1980	2
Liebherr 921 C	1978-1987	10
Liebherr 912	1987-1996	15
Liebherr 912 LC	1994 -	20
Caterpillar 307 II	1998-2020	1
Volvo EC35, EC55, ECR58D	2003 -	7, 5, 2
Volvo EC210A	2000 -	5
Volvo EC210B	2003 -	12
Case CX 210B LC	2008 -	14
Takeuchi TB 260	2017 -	1
Caterpillar 320E	2014 -	25, 7
Caterpillar 320, 325	2021 -	1 de chaque
Hyundai R60CR-9A	2020 -	20

Pelles chargeuses sur pneus		
International Hough Payloader	1958-1986	40
Faun F-1310	1985-2014	55
Liebherr L 508 FUG 93	1993-	300
Kramer 320	1995-2021	1
Ahlmann AS 200 PRS 98	1998-2014	26
Caterpillar 930K	2013-	40
Caterpillar 930M	2015-	10
Dieci Apollo 25.6	2017-	102
Pelles hydrauliques sur pneus		
Gradall G 600 A	1968-1978	3
O & K MH 6	1974-2004	1
Menzi Muck 3000 T1	1977-1990	2
Kaiser X4	1977-1990	2
Menzi Muck 6000 T1.5	1990-2007	8
Menzi Muck A81 Mobil	2007-2021	4
Menzi Muck A91 Mobil	2007-2021	2
Komatsu PW 160-7	2004-2020	6
Komatsu PW 160-7 EO	2011-	4
Neuson 6502 WD	2004-2020	1
New Holland MH 5.6	2006-	1
Caterpillar M322D	2010-	1
Caterpillar M318 F	2018-	8
Hyundai R55W-9A	2020-	2
Engins spéciaux		
C.M.I. Longhini DE 10	1987-	15
RACO 2500 HRK	2013-	7
JCB Fastrac	2018-	4
Engins de compactage (rouleaux tandem, plaques vibrantes)		

Achetés

Moyens de franchissement de l'armée suisse, ponts motorisés

Type de pont	**Utilisation au sein de l'armée suisse**	**Achetés**
Ponts flottants		
Ponton 35	1935-1973	525 m de matériel
Passerelle 58	1958-2002	4205 m de matériel
Pont de canots pneumatiques 61	1964-2002	10×100 m de matériel
Pont flottant 95	1995 -	1000 m de matériel
Ponts fixes		
Pont de fortune	1944-1998	2013 m de matériel
Pont à poutres d'acier 52	1955-1998	2150 m de matériel
Pont à poutres d'acier 90	1999 -	1704 m de matériel
Pont fixe 69	1973-2012	25×49,46 m de matériel
Pont d'appui	2014 -	10×46 m de matériel
Ponts de champs de bataille		
Pont rapide	1972-2011	30
Système de pose de ponts	2014 -	12

De l’idée originale à la réalisation du nouveau catalogue des timbres des soldats suisses Seconde Guerre mondiale

Un certain nombre de catalogues de timbres des soldats ont déjà été conçus au fil du temps. On connaît aussi divers albums destinés aux collectionneurs avec des pages préimprimées où les timbres pouvaient être collés dans les plis. Outre quelques petits catalogues, Henri Sulser mit en vente, au cours de l’année 1990, pour la première fois un catalogue avec des illustrations, ce qui facilitait déjà grandement la collection.

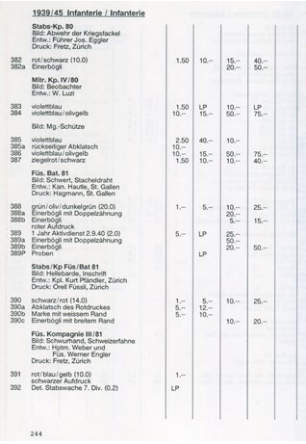

1939/45 Infanterie / Infanterie

	Stabs-Kp. 80				
	Bild: Abwehr der Kriegsfackel				
	Entw.: Führer Jos. Eggler				
	Druck: Fretz, Zürich				
382	rot/schwarz (10.0)	1.50	10.–	15.–	40.–
382a	Einerbögli			20.–	50.–
	Mitr. Kp. IV/80				
	Bild: Berdlachter				
	Entw.: W. Luzi				
383	violettblau	1.50	LP	10.–	LP
384	violettblau/olivgelb	10.–	15.–	50.–	75.–
	Bild: Mg.-Schütze				
385	violettblau	2.50	40.–	10.–	
385a	rückseitiger Abklatsch	10.–			
386	violettblau/olivgelb	10.–	15.–	50.–	75.–
387	ziegelrot/schwarz	1.50	10.–	10.–	40.–
	Füs. Bat. 81				
	Bild: Schwert, Stacheldraht				
	Entw.: Kan. Hautle, St. Gallen				
	Druck: Hagmann, St. Gallen				
388	grün/olv/dunkelgrün (20.0)	1.–	5.–	10.–	25.–
388a	Einerbögli mit Doppelzähnung			20.–	
388b	Einerbögli			5.–	15.–
	roter Aufdruck				
389	1 Jahr Aktivdienst 2.9.40 (2.0)	5.–	LP	25.–	
389a	Einerbögli mit Doppelzähnung			50.–	
389b	Einerbögli			20.–	50.–
389P	Proben		LP		
	Stabs/Kp Füs/Bat 81				
	Bild: Hellebarde, Inschrift				
	Entw.: Kpl. Kurt Pländler, Zürich				
	Druck: Orell Füssli, Zürich				
390	schwarz/rot (14.0)	1.–	5.–	10.–	25.–
390a	Abklatsch des Rotdruckes	5.–	12.–		
390b	Marke mit weissem Rand	5.–	10.–		
390c	Einerbögli mit breitem Rand			10.–	20.–
	Füs. Kompagnie III/81				
	Bild: Schwurhand, Schweizerfahne				
	Entw.: Hptm. Weber und Füs. Werner Engler				
	Druck: Fretz, Zürich				
391	rot/blau/gelb (10.0)	1.–			
	schwarzer Aufdruck				
392	Det. Stabswache 7. Div. (0.2)	LP			

244

Catalogue Sulser.

En 2004, Markus Wittwer mit sur le marché les nouveaux et jusqu’à ce jour les derniers catalogues traitant des timbres des soldats suisses, avec une édition pour chacune des Guerres mondiales, la Première comme la Seconde. Ces catalogues étaient très bien articulés, d’une exécution compréhensible, maniables et partout à portée de mains.

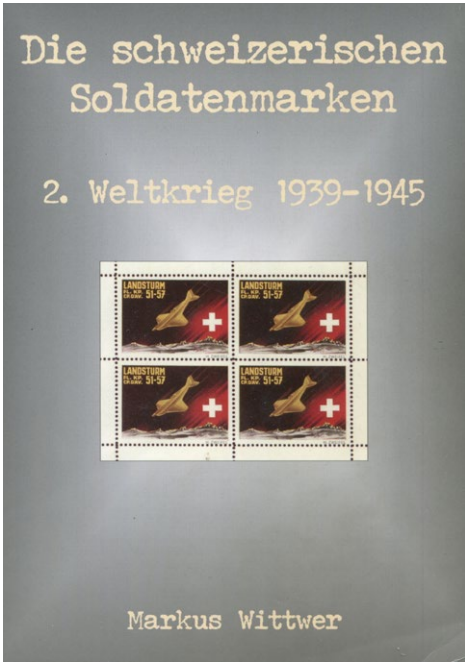

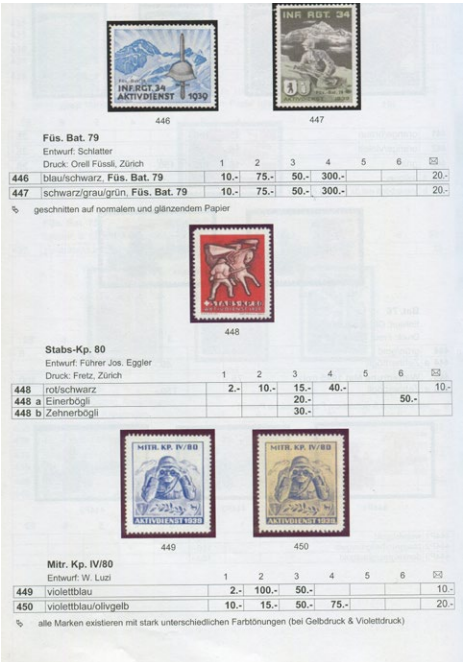

446 447

Füs. Bat. 79
Entwurf: Schlatter
Druck: Orell Füssli, Zürich

		1	2	3	4	5	6	✉
446	blau/schwarz, **Füs. Bat. 79**	10.-	75.-	50.-	300.-			20.-
447	schwarz/grau/grün, **Füs. Bat. 79**	10.-	75.-	50.-	300.-			20.-

geschnitten auf normalem und glänzendem Papier

448

Stabs-Kp. 80
Entwurf: Führer Jos. Eggler
Druck: Fretz, Zürich

		1	2	3	4	5	6	✉
448	rot/schwarz	2.-	10.-	15.-	40.-			10.-
448 a	Einerbögli			20.-			50.-	
448 b	Zehnerbögli			30.-				

449 450

Mitr. Kp. IV/80
Entwurf: W. Luzi

		1	2	3	4	5	6	✉
449	violettblau	2.-	100.-	50.-				10.-
450	violettblau/olivgelb	10.-	15.-	50.-	75.-			20.-

alle Marken existieren mit stark unterschiedlichen Farbtönungen (bei Gelbdruck & Violettdruck)

Catalogue Wittwer.

Mais le temps ne s'est pas arrêté. Tout au long des années suivantes, je fus, en ma qualité d'expert, sans cesse confronté par des collectionneurs à des timbres, des feuilles, des blocs et des épreuves. S'y ajoutèrent également des questions de compréhension ainsi que l'une ou l'autre divergence qui alimentaient la discussion. Les intenses activités de collection pendant les dernières décennies nous amenèrent à la conclusion que le catalogue Wittwer dans sa forme actuelle devait être renouvelé et élargi.

Simultanément, notre équipe de la VSAM constata après de vastes recherches également que diverses collections publiques hébergeaient des collections de timbres des soldats, mais qu'à défaut d'une gestion active personne ne savait exactement ce que comprenait son inventaire. Par la suite, une convention entre le Musée de la communication, la Bibliothèque am Guisanplatz et l'Association du musée suisse de l'armée a pu être signée en date du 14 juillet 2011, tout en incluant le Service central du matériel historique de l'armée du DDPS. Cette convention réglait le recensement des timbres des soldats par tous les partenaires et la comparaison des collections respectives en vertu d'un concept de mise en application daté du 8 mai 2011.

En 2011, la VSAM eut l'opportunité d'acquérir la collection privée probablement la plus grande de timbres des soldats de la Seconde Guerre mondiale. La VSAM put acquérir la collection Willy Graber en vertu du contrat du 14 juillet 2011. Par la suite, les moyens financiers nécessaires (300 000 francs) purent être rassemblés grâce à une action de sponsoring couronnée de succès, l'achat de la collection de la Première Guerre mondiale et des doublets qui faisaient

partie de la collection étant financé par les moyens de la VSAM. La création d'une collection de timbres des soldats de la Confédération y était liée, et la VSAM répondait de sa gestion. Celle-ci comprend, outre l'inventaire existant de la VSAM, également la collection Graber et elle représente à l'heure actuelle la collection de timbres des soldats la plus importante en mains publiques.

Les travaux consécutifs, avec la Seconde Guerre mondiale pour effort principal, occupaient l'équipe des timbres des soldats de la VSAM (Hansruedi von Gunten et Peter Blaser) tout au long de plusieurs années.

Suite à d'innombrables demandes de collectionneurs enthousiastes, j'ai décidé de solliciter l'opinion d'autres collectionneurs moyennant une lettre circulaire en date du 21 février 2014. C'est ainsi que nous nous sommes mis d'accord sur la réédition du catalogue Wittwer Seconde Guerre mondiale. Cela était possible, car à cette époque j'étais déjà en possession des droits d'auteur de ce catalogue de Markus Wittwer. Dans le cadre de ce projet de timbres des soldats, je cédai ces droits d'auteur à la VSAM en vue de l'édition d'un « nouveau catalogue des timbres des soldats ».

Début du projet Nouveau catalogue des timbres des soldats, Seconde Guerre mondiale

Le premier échange de vues eut lieu à l'occasion d'une séance de lancement en date du 4 avril 2014 à Uetendorf. De nombreux collectionneurs en provenance de toute la Suisse y participèrent et chacun présenta ses idées, ses conceptions et ses propositions d'amélioration. Grâce à l'intense activité de collection de l'équipe Timbres des soldats de la VSAM sous mon égide, qui était chargée de la constitution de la collection Timbres des soldats de la Confédération et de la saisie des collections de timbres des soldats du Musée de la communication, de la Bibliothèque am Guisanplatz et de la Direction de la poste de campagne, nous avons pu constater qu'au cours de la décennie suivant la parution du catalogue Wittwer, de nombreuses pièces avaient fait surface et qu'elles ne figuraient pas dans le catalogue. Afin d'être en mesure de repérer autant de pièces que possible qui n'avaient pas été recensées jusque-là, nous avons écrit une lettre en date du 24 avril 2014 à toutes les imprimeries qui avaient procédé à l'émission des timbres des soldats pendant la Seconde Guerre mondiale en leur demandant de mettre à notre disposition du matériel encore disponible et des informations pour la saisie du nouveau catalogue des timbres des soldats.

Lors de notre première séance de travail, nous avons tenté de trouver une forme de catalogue susceptible de tenir compte de tous les desiderata des collectionneurs. Cela impliquait l'établissement d'un inventaire : timbres uniques et blocs comme dans le catalogue Wittwer ; en plus, il s'agissait d'inclure des épreuves de papier et de couleurs ainsi que des originaux, des épreuves uniques, des feuilles à un seul timbre, des feuilles de pression inversées et des blocs se-tenant, tout comme des feuillets, et des variétés, etc. Ce n'était pas si simple de concilier tout cela, car la numérotation Wittwer qui avait fait ses preuves devait être maintenue et élargie. Après des entretiens menés de manière intense, nous nous sommes mis d'accord sur une check-list pour le procédé (établie le 18 mai 2015) qui détermine encore notre marche à suivre.

Le pas suivant consista à rechercher un partenaire susceptible de produire un programme informatique par lequel nous pouvions reprendre le catalogue Wittwer et le compléter avec tous les timbres, comme le souhaitaient les collectionneurs. Grâce à Oskar Zeugin, nous avons eu la chance de trouver en la per-

sonne de Fredi Widmer (entreprise Digicom à Bättwil) un programmateur de haut de gamme pour cette tâche exigeante.

En premier lieu, un programme nous permettant de saisir les timbres fut créé. Très rapidement, nous avons pris conscience qu'un maintien inchangé de la numérotation Wittwer n'était plus possible en raison du volume des nouvelles informations disponibles et de la diversité des souhaits des collectionneurs, ce qui exigea une toute nouvelle numérotation. Tout en gardant les anciens numéros Wittwer et Sulser, celle-ci offre toutes les possibilités de saisie des timbres et, le cas échéant, d'intégration de numéros vides (espaces réservés) servant à saisir, après coup, des timbres et des blocs dont nous ne détenons pas les originaux.

Nous avons également discuté du principe de la forme de la présentation ; deux variantes étaient soumises à notre choix : la forme imprimée et/ou la forme électronique. Tenant compte du degré de précision de la saisie, nous nous sommes rapidement rendus compte que la version imprimée ne pouvait plus être réalisée, car, selon l'estimation actuelle, ce catalogue aurait présenté un volume 10 ou 12 fois plus important que l'actuel. Nous avons donc pris la décision de choisir la variante électronique, dont le développement continu est donc poursuivi.

À la fin de l'année 2017, les travaux de saisie avec le Musée de la communication purent être menés à terme, conformément à la convention de 2011. Ce musée fut doté d'un inventaire de collection détaillé, ses différentes collections partielles furent traitées dans la forme souhaitée, les doublets furent identifiés en détail, et des timbres manquants d'une valeur catalogue de 20 000 francs purent être offerts au Musée de la communication en puisant dans les doublets disponibles de la VSAM. En décembre 2019, les travaux avec la Bibliothèque am Guisanplatz furent achevés conformément à la convention, les timbres des soldats offerts par la VSAM à la Bibliothèque am Guisanplatz atteignant cette fois une valeur catalogue de 27 000 francs.

En octobre 2018, la VSAM organisa pour la première fois une bourse de timbres des soldats à Thoune avec la perspective de donner une base élargie à ce domaine de collection et aux travaux de saisie et de documentation de tous les timbres des soldats. La bourse fut aussitôt très bien accueillie par de nombreux collectionneurs de timbres des soldats et devint un élément fixe dans leur agenda.

À la 3e bourse des timbres des soldats en 2020, nous avons été en mesure de présenter une première version du nouveau catalogue électronique. Depuis, nous n'avons pas ménagé nos efforts en vue d'atteindre une forme d'application aussi facile à utiliser que possible.

Au cours des dernières années, la succession du marchand de timbres des soldats probablement le plus important a été vendue aux enchères par la Maison Corinphila Auktion AG. Les nombreuses informations devenues accessibles nous obligèrent une fois encore à procéder à des adaptations de notre programme.

Avec le programme réalisé en octobre 2022, nous avons désormais atteint un niveau de travail nous autorisant à nous présenter en public. Nous avons intégré dans le catalogue électronique tous les desiderata des différents utilisateurs, et presque tous les souhaits ont pu être réalisés. Tous les timbres qui nous sont connus actuellement et qui existent figurent dans le présent catalogue. Celui-ci permet au collectionneur de saisir digitalement sa propre collection, d'y ajouter des informations complémentaires, de déterminer la valeur catalogue de sa propre collection, etc.

Quant au développement continu du catalogue en matière d'exhaustivité, il est évidemment indispensable que les informations relatives à de nouvelles découvertes ou à des timbres qui n'ont pas encore été recensés soient transmis à l'équipe du catalogue. Cela s'opère par une fonction spécialement aménagée dans le catalogue.
Conformément au catalogue Wittwer, la structure (le plus souvent alphabétique) suivante pour les blocs des armes et services a été reprise :

1 EM de cdmt
2 Artillerie
3 Observateur d'artillerie
4 Boulanger
5 S des pigeons voyageurs
6 P camp
7 Aviateurs
8 DCA
9 Observateur avions
10 Trp de frontière volontaires
11 Radio
12 Trp de frontière
13 SC du travail
14 SC de la construction
15 SC de la surveillance
16 Service complémentaire féminin
17 Infanterie
18 Cavalerie
19 Trp légères
20 Protection aérienne
21 Mineurs
22 Trp motorisées
23 Blindés
24 S de parc
25 Pl rassemblement chevaux
26 Pontonniers
27 Cyclistes
28 S sanitaire
29 Sapeurs
30 Écoles
31 Pionniers télégraphes
32 Trp territoriales
33 S des transports
34 Subsistance
35 Trp de destructions
36 Divers
37 Championnats de l'armée
38 UDM (Union des mobilisés)
39 Sans indication d'unité
40 Émis après 1945

Déjà dès le premier paquet, le catalogue dispose des blocs suivants pour la prochaine étape du projet : troupes motorisées, mineurs, chars et Service complémentaire féminin. (Les blocs sont sur fond vert et pourvus d'une indication de prix.)

Les travaux de préparation et de gestion des licences sur les autres blocs tournent à plein régime, le grand volume de travail qui y est lié générant cependant un échelonnement dans le temps. Des informations sur les prochains blocs disponibles seront portées en temps voulu à votre connaissance dans l'Info Bulletin de la VSAM, sur la page Internet www.armeemuseum.ch et par courriel direct à ceux qui disposent déjà d'une licence.

Les tableaux de grande résolution que nous mettons à disposition dans le nouveau catalogue présupposent une puissance de traitement élevée par notre fournisseur de serveur. Nous devons louer cette prestation pour ensuite la mettre à disposition de nos utilisateurs. Elle induit donc des coûts auxquels l'utilisateur doit participer moyennant un émolument d'abonnement. Ces redevances de serveur se montent à 60 francs par année et sont payables à l'avance (coûts annuels récurrents).
Le traitement des armes et services conforme à l'énumération du catalogue disponible exige un temps de travail variable. Suivant l'arme ou le service concerné, il s'agit de plusieurs centaines d'heures de travail. C'est pour cette raison que le fournisseur prévoit ici un échelonnement des tarifs qui se montent, en fonction de l'arme ou du service, à env. 5 jusqu'à 90 francs (achat unique). Ce prix comprend également d'éventuels suppléments. La facturation pour la redevance de base de l'utilisation en ligne (redevance du serveur) et l'émolument lié aux blocs de licence souhaités est assurée par la VSAM. Une fois la facture payée, les licences acquises sont activées.

Pendant le laps de temps entre le paiement et l'activation des licences, trois timbres par licence des unités souhaitées sont mis à disposition en tant que programme modèle afin que l'utilisateur puisse déjà faire ses expériences pratiques avec le catalogue électronique des timbres des soldats de la Seconde Guerre mondiale.

À l'occasion de la bourse des timbres des soldats du 9 octobre à Thoune, l'état d'avancement des travaux a été présenté et le programme a été remis à un nombre restreint de collectionneurs chevronnés à des fins de test. L'activation des licences par la VSAM suivra. Dès le 1.1.2023 et la fin des opérations de test, le programme sera mis à disposition des intéressés qui voudront l'acquérir.

Nous sommes en 2022 ; plus de huit années se sont écoulées depuis la séance de lancement, des années d'un énorme effort fourni jusqu'à ce jour. Il n'est pas aisé d'essayer d'imaginer cet effort, car souvent les travaux étaient menés au sein de groupes différents. Le plus souvent à cinq ou à six, à raison d'environ vingt dimanches par an. Depuis l'abandon de Hansruedi von Gunten pour des raisons de santé, l'équipe principale comprend Ruedi Brunner, Oskar Zeugin, Fabian Zeugin, Markus Flückiger et ma personne Peter Blaser. Entre ces « rencontres de saisie » dominicales, il fallait traiter les illustrations et les textes, les saisir et les importer dans le programme. Ces travaux ont été effectués par Oskar et Fabian Zeugin également pendant leur temps libre. De plus, je suis souvent en route pour expertiser et scanner des pièces auprès de collectionneurs, avec l'objectif de procéder à des saisies aussi étendues que possible, puisque le but que nous nous étions fixé était de procéder à des saisies avec « le moins de lacunes possibles ».

Au jugé, nous avons jusqu'à ce jour effectué des courses de plus de 50 000 kilomètres et consacré plus de 10 000 heures-hommes. Les heures vouées à l'établissement du programme manquent encore dans cette énumération. De notre point de vue, l'adage selon lequel « les bonnes choses prennent du temps » correspond tout à fait à la somme de nos efforts.

Ci-après une petite présentation en provenance du « *Nouveau catalogue électronique des timbres des soldats* », à l'état actuel :

Page d'accueil et login :

Tableau synoptique avec numérotations Wittwer et Sulser, concepteur et nom de l'imprimeur, prix et numéro SSK (acronyme de *Schweizer Soldatenmarken Katalog) Catalogue des timbres des soldats suisses* :

Menu pour la saisie personnelle des timbres d'une collection, y compris un calculateur de prix servant à déterminer une valeur de catalogue détaillée et bien d'autres choses, laissez-vous surprendre agréablement :

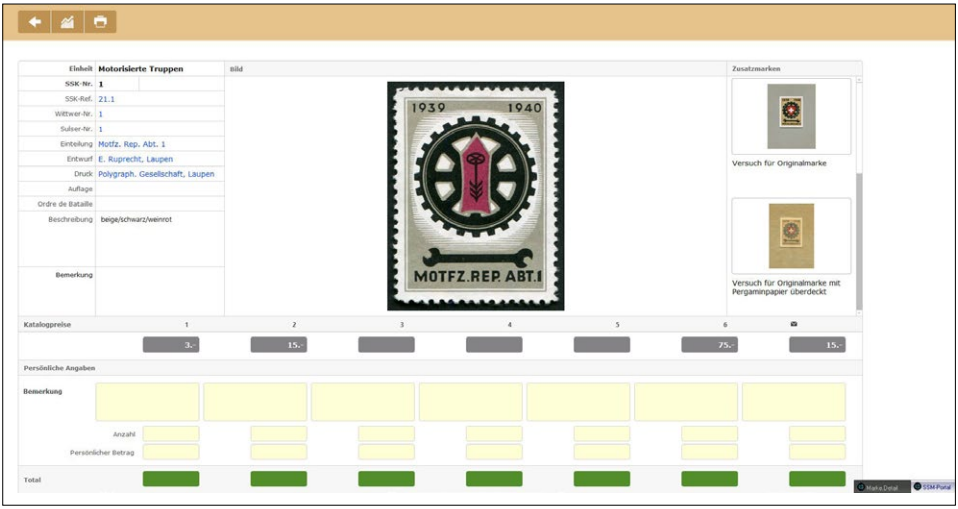

Menu timbre personnel d'origine :

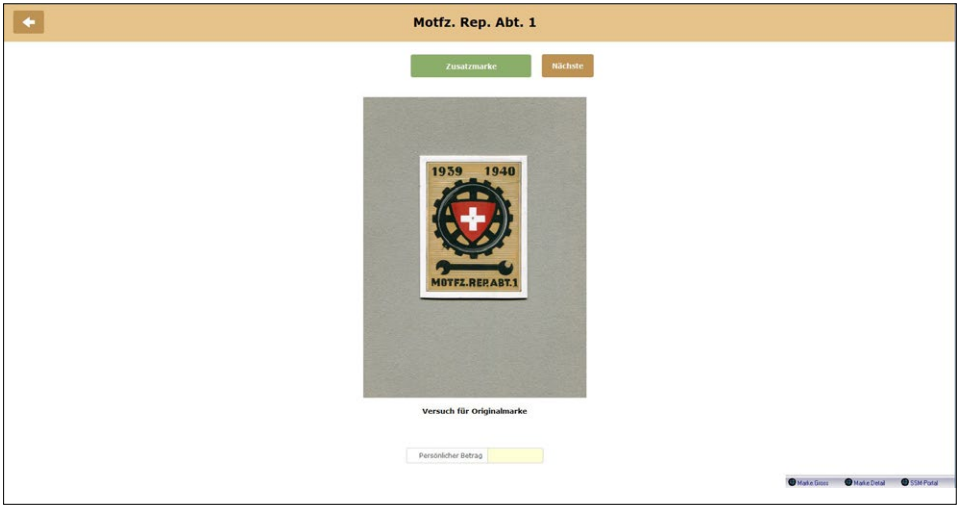

Vue de l'imprimé :

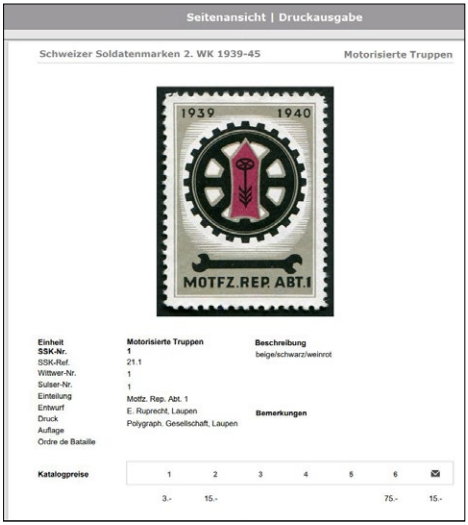

Peter Blaser et l'équipe des timbres des soldats

Le badge dans l'armée suisse

Récemment, une requête à nouveau intéressante de la part d'un collectionneur à l'étranger nous est parvenue – les besoins apparemment en augmentation de renseignements concernant des pièces d'équipement de l'armée suisse occupent continuellement la VSAM et génèrent toujours de nouvelles conclusions à travers leur recherche. Cette fois, il s'agit de l'introduction des « badges » ou « patches », ces insignes connus portés sur le haut du bras par les militaires des corps de troupe. Contrairement à ce que l'on pensait, le sujet n'a, jusqu'à ce jour, guère fait l'objet de recherches. Une bonne raison pour en proposer à nos lecteurs un petit aperçu.

La désignation officielle de cet insigne est « insigne de corps de troupe »[1]. Dans cette fonction, il équivaut les passants d'épaule portés en permanence jusqu'à 20 ans en arrière avec le numéro d'incorporation et la couleur de la compagnie[2].

C'est avec la réforme de l'armée 1995 (Armée 95) que ces badges ont été définitivement introduits. Leur emplacement se trouve sur le haut du bras droit, parce que sur la nouvelle tenue de camouflage 90, le paquet de pansement individuel[3] occupe déjà cette place sur le bras gauche, à l'instar de l'insigne des spécialistes en forme d'écusson sur la tenue de sortie. Une autre raison justifiant l'emplacement sur le haut du bras droit se trouve dans le fait que le béret introduit avec la tenue de camouflage 90 est incliné sur le côté gauche, et l'emblème de la Grande Unité se trouve donc à droite. C'est ainsi que tous les insignes d'incorporation sont visibles du même côté de l'homme respectivement de la femme.
Mais l'histoire des badges remonte un peu plus haut.

Stabseinheit
Unité d'état-major
Unità di stato maggiore

I

II

III

IV

V

VI

VII

Désignation originale du corps de troupe, numéro du bataillon ou du groupe et, en dessous, la couleur de la compagnie.

[1] Voir l'Info Bulletin VSAM 2/19, article Passants d'épaule et numéros tactiques.
[2] Voir l'Info Bulletin VSAM 2/19, article Passants d'épaule et numéros tactiques.
[3] Poche pour le paquet de pansement individuel PPI.

Un certain nombre d'insignes, le plus souvent ronds, propres à certaines formations, existaient déjà du temps de l'Armée 61. Ces derniers n'étaient pas officiels mais arborés malgré tout et donc tolérés. On connaît des insignes de troupes ou d'école pour les grenadiers, les grenadiers parachutistes et les pilotes, ces derniers étant certainement les plus populaires. Ils ne sont consignés nulle part, mais très rares et souvent représentés uniquement dans des collections privées. Ils constituent cependant la base pour le développement ultérieur.

On en trouve certainement les modèles à l'étranger ; en effet, on avait, déjà au cours de la Première Guerre mondiale, pourvu les escadrilles et leurs téméraires pilotes, tout comme leurs uniformes, de marques et d'insignes créés à leur seule intention. Plus tard, cette tradition a été perpétuée et développée, notamment au sein des Forces aériennes des États-Unis où les modèles les plus extravagants étaient adoptés. C'est à partir de là, et en particulier à partir des équipages de bombardiers internés que naît l'inspiration de créer des badges d'escadrons. Nous ne sommes pas en mesure d'en apporter la preuve, mais une influence est indéniable en raison du choix des motifs et du design[4].

Badges de pilotes des années 1960 : escadrille d'aviation 18, en forme d'écusson.

Escadrille légère d'aviation 2, en forme de cercle.

Escadrille d'aviation 24, en forme de triangle.

Le modèle : des pilotes arborant des badges ronds sur leur combinaison d'aviateur, 1964.

Variante de forme carrée : badge de compagnie de l'école de recrues d'aviation 230, 1971.

[4] Un ouvrage extraordinaire sur les couleurs des Forces aériennes suisses au cours de la Seconde Guerre mondiale : « Farbgebung und Kennzeichnung der Schweizer Militäraviatik 1914-1950 », de Georg Hoch.

Cependant, les uniformes de l'époque ne toléraient pas encore l'ornementation par des emblèmes. Ce n'est qu'après l'introduction d'un habillement moderne pour aviateurs (p. ex. la combi av 50, le blouson en cuir) que les emblèmes d'escadre, qui n'avaient jamais été réglementés comme insignes officiels, trouvèrent leur place sous des formes diverses de badges sur la poitrine ou sur le haut du bras.[5]

En dépit du fait que la forme la plus répandue était celle du cercle, il existait là aussi toutes sortes de formes spéciales. Jusqu'à ce jour, les badges de pilotes sont cependant restés de forme traditionnelle circulaire.

Insigne du haut du bras du bataillon de gendarmerie d'armée motorisé.

Plus en amont dans l'histoire, nous trouvons l'insigne de bras supérieur qui est probablement le premier de son espèce ; il ne visualisait pas une fonction ou une instruction, mais une incorporation : l'insigne du bataillon de gendarmerie d'armée motorisé. Ce bataillon avait valeur de véritable garde rapprochée du général, et vers la fin de la Seconde Guerre mondiale, son insigne exclusif fit l'objet de l'approbation personnelle de ce dernier.[6] Cet insigne, porté sur le haut du bras gauche, était d'autant plus un symbole de raccordement que le bat GA mot – en particulier après son renforcement par une compagnie d'armes lourdes – se composait de militaires de diverses armes. C'est ainsi qu'on y trouvait, outre des gendarmes d'armée, également des soldats de la DCA, des conducteurs de véhicules blindés et des sapeurs.
Au cours des années, diverses formations et unités adoptèrent des insignes ressemblant aux badges des pilotes. Ceux-ci ne furent cependant distribués que dans un cadre restreint et n'étaient portés que rarement sur les uniformes. Souvent, ils servaient à décorer des habits civils ou des pièces de bagage. Les autocollants avec des logos de compagnie ou de section distribués en grandes quantités en font partie ; ils sont partiellement les précurseurs des badges ultérieurs. Mais à côté des badges explicites portés sur le haut du bras, il arrive que d'autres insignes inofficiels apparaissent ; ils ne peuvent pas faire l'objet de nos considérations dans cet aperçu.

Il est encore intéressant d'observer que la forme fondamentale des badges connus de cette époque est majoritairement en forme de cercle. Cela peut s'expliquer par le fait que la forme circulaire représente la plus naturelle des formes – dans la nature, toute structure organique vise toujours la forme de la sphère, respectivement celle du cercle. En sont la preuve la forme d'une planète, ou à un niveau un peu plus profane, les taches d'huile dans la soupe. Déjà dans l'antiquité grecque, le cercle

[5] Dr. Max Schneebeli in « Der Tanzbödeler », n° 59 (Dümmer geht's nimmer, 1998), Vergleich und Kritik von Staffelabzeichen.
[6] Jürg Burlet in «Der Tanzbödeler», n° 57 (Die speziellen Abzeichen des Mot. HP. Bat. und des Mot. Gren. Bat. 11, 1997).

retenait l'attention en raison de sa perfection. À côté du point et de la ligne droite, le cercle appartient aux éléments les plus anciens de la géométrie prégrecque.

Mais ce qui est plus important pour la création d'un insigne, c'est que la forme circulaire aménage la plus grande liberté possible en matière de conception du ou des sujets et que leur contenu peut y être intégré de manière harmonieuse sans grands artifices. De plus, un insigne rond peut être porté sur presque n'importe quelle partie d'uniforme sans donner l'impression de ne pas y avoir sa place.

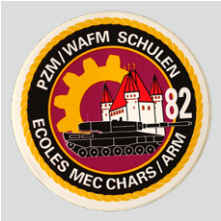

Autocollant de l'école de mécaniciens de chars et d'armuriers 82, Thoune. Logo identique à celui de l'école.

Autocollant de la brigade de forteresse 23. Modèle pour le badge et l'emblème du béret.

Autocollant de l'ER rens et trm av/DCA43, 1981, n'a pas été transposé en badge.

Autocollant avec « Funki », la mascotte de la cp radio av 2, créée en 1951. Plus tard, ce logo a été « piqué » et transposé sur le badge du gr CGE av 3.

Premier insigne d'école des grenadiers parachutistes, vers 1970.

Badge pour la 2e ER de grenadiers parachutistes, 1971, avec mascotte « Paro ».

Symbolique martiale : insigne d'école ou de troupe pour grenadiers de l'infanterie ; il existe également une variante pour Losone.

Badge d'école de la cp II, ER inf 5, 1982.

Badge de forme carrée de l'ER inf 7/207 de Suisse orientale. Le fusilier à l'assaut réapparaît également sur le premier badge réglementaire du bat fus 79.

Badge acquis à titre privé, avec une forme particulière et un symbolisme douteux. ER infanterie 9/209 (Airolo).

Le concept d'habillement 90, élaboré dans les années 1980, prévoit désormais un insigne général servant d'insigne de corps de troupe pour toutes les parties de l'habillement ; une introduction concrète n'est cependant pas planifiée. Plus tard, l'ensemble du concept fit l'objet d'une restructuration et fut échelonnée, pour des motifs financiers, en un volet de tenue de combat et d'équipement et un autre volet pour la tenue de sortie. L'introduction de cette dernière, n'étant pas décisive à la guerre, était prévue pour plus tard. La justification du nou-

vel insigne résidait dans le fait que sur la tenue de combat de l'époque ainsi que sur tous les autres types d'uniforme, les passants d'épaule avec le numéro de troupe et la couleur de la compagnie devaient toujours être portés pour permettre d'identifier la troupe. On ne conçut donc plus de fixation pour la nouvelle tenue, afin d'exclure d'éventuels points de pression lors du port de bagages.[7]

Les premiers insignes de corps de troupe apparurent dès env. 1992 avec l'introduction de la tenue de camouflage 90 ; la troupe les appelle des « badges ». En fonction de leur valeur au combat, il fut décidé que l'effort principal de la distribution serait porté sur les écoles de l'infanterie et des troupes mécanisées et légères qui toucheraient, les premières, la nouvelle tenue de camouflage resp. tenue de combat tandis qu'elle ne sera remise aux recrues des autres troupes que vers la fin du centenaire.

Il avait été fixé qu'un « insigne de corps de troupe » pouvait être cousu uniquement sur la tenue de camouflage EP.[8] L'introduction de la tenue de camouflage 90 remplaçait simultanément les pièces d'habillement en tissu « sapin » connues sous le terme de tenue B, resp. la tenue de service des officiers ainsi que la tenue de combat en usage jusque-là. En combinaison avec le béret, la nouvelle tenue de camouflage représentait désormais l'habillement personnel de tous les jours des militaires de tout grade et fut distribuée à titre personnel. Les habits de camouflage identiques, mais combinés avec la casquette de camouflage (casquette 90) et le harnais de base constituaient dès lors la tenue de combat.[9] L'étiquette « PA-EP » qui était dans la tenue de service ainsi que le badge cousu permettaient de distinguer clairement le but de l'emploi de l'habillement. Mais il arriva aussi que des tenues de camouflage affectées au matériel de corps[10] étaient pourvus d'un badge. C'est ainsi que, naguère lorsqu'il accomplissait son école de sous-officiers à Dübendorf, l'auteur de ces lignes a cousu le badge exclusif de l'ESO sur la tenue de camouflage du matériel de corps, comme l'avait explicitement ordonné son chef de classe et l'arbora fièrement pendant toute la période de son paiement de galon, comme tous ses camarades.

---

7 Les anciens passants d'épaule sur lesquels on glissait les numéros d'épaule se fermaient au moyen d'un bouton.

8 PA est l'acronyme pour « Persönliche Ausrüstung », donc pour le matériel que le militaire emporte avec lui à la maison ; EP signifie Équipement Personnel, resp. Equipaggiamento Personale (italien).

9 Dans l'armée, on ne fait la distinction qu'entre la tenue de sortie, la tenue de service et la tenue de combat. Avec l'introduction de la tenue de camouflage 90, cette dernière comprend les deux derniers types d'uniforme évoqués, la veste de protection thermique 90 remplaçant le manteau. En outre, il existe encore toute une palette de vêtements de travail (p. ex. la « tenue bleue » pour le service de parc).

10 Le matériel de corps comprend des objets de l'équipement que les militaires touchent lors de l'entrée en service et qu'ils rendent à la fin du service. Les habits du matériel de corps sont le plus souvent de qualité moindre et l'étiquette PA-EP est retirée.

Premier badge de troupe ; bat fus 79, ici la cp 3 (jaune), diamètre 74 mm.

Le même bataillon, exécution ultérieure, diamètre 80 mm.

Les instances militaires mirent un budget à disposition pour les premiers badges qui pouvaient désormais être portés sur cette tenue de camouflage. Parallèlement, les écoles et les formations de troupe obtenaient la permission de créer leurs propres designs et de les acquérir de manière autonome. Seule restriction : l'approbation du commandant de la Grande Unité (donc brigade, division ou corps d'armée resp. Forces aériennes) – une nouveauté absolue dans l'histoire de l'armée.

Le premier bataillon de l'infanterie à être nouvellement équipé était le bataillon de fusiliers saint-gallois 79. Celui-ci ordonna une présérie d'un tel insigne, à cette époque encore à ses propres frais, nous dit-on. Le sujet conçu de manière autonome montrait l'écusson de Saint-Gall en couleurs et, outre le lettrage, deux fusiliers à l'assaut. Le diamètre de ce spécimen était encore de 74 mm. Le major Weigelt, commandant du bat fus 79, adressa une requête à la Commission de défense militaire (CDM) pour l'approbation de ce badge.

Par la suite, on créa plusieurs bases dans le but de réglementer le domaine des badges :[11]

- décision de la Commission de défense militaire (CDM) du 17.12.1992
- décision de l'état-major de direction du 21.12.1993
- directive du Secrétariat général du DMF du 5.2.1993
- prescriptions du chef de l'état-major général sur le port d'insignes de corps de troupe (badges) dans les cours de troupes du 22.2.1993

Il fut donc également arrêté que les badges devaient présenter un diamètre contraignant de 80 mm. De même, il fut fixé que chaque militaire n'obtenait dans l'immédiat que 2 pièces du nouvel insigne – l'un devant être cousu sur la partie supérieure de la tenue de camouflage EP et l'autre sur la veste de protection thermique correspondante. À cet effet, la troupe disposait d'un crédit de 5 francs par badge, la broderie étant libre.[12] Petit à petit, les nouveaux insignes gagnèrent en notoriété, et divers producteurs en firent une affaire et formulaient des demandes de contrat.

[11] Rolf Gerster in «Der Tanzbödeler», n° 52 (Die Abzeichen der Kampf- und Dienstbekleidung 90, 1996).

[12] Luca Filippini, Dokumentation Badges, état au 20.10.2013.

Exemples de badges d'écoles resp. de cp d'école, ER Zurich, officiel.

ER trp blindées 23/cp II, 1994, inofficiel.

Encore un exemple : ER trm FA 243/cp II, 1998, inofficiel.

Badge officiel de forme inofficielle, exclusivement en faveur des membres de l'état-major du CGF à Berne.

Celui qui connaît l'esprit créatif régnant au sein de l'armée suisse, est en mesure d'imaginer la vitesse à laquelle une prolifération incontrôlée se développa. Au sein du groupement de l'armement, on émit la directive d'envoyer quelques exemplaires de chaque badge acquis pour approbation, ce qui n'a évidemment jamais vraiment fonctionné. Selon une estimation grossière, ce seraient quelque 4000 badges différents qui ont été progressivement mis en circulation.

Tandis que quelques formations (p. ex. la div camp 3, la br bl 11) émirent des directives internes très précises concernant le design et la coloration en fonction des compagnies respectives (p. ex. par des couleurs de bordure analogues aux anciennes couleurs de compagnie),

d'autres se sentaient totalement libres. C'est ainsi qu'il existe des bataillons et des groupes qui n'ont qu'un seul badge unifié (p. ex. le gr ob bl 10, le bat EM div mont 9). Tout comme il existait des formations qui, pour des raisons qui leur étaient propres, renoncèrent à la création et au port d'insignes de corps de troupe (p. ex. le gr trm 9, le bat ondi 8). En conséquence, il n'existe donc jusqu'à ce jour aucun règlement officiel ou une collection complète de ces insignes aux couleurs si diverses.

Le bataillon fusiliers 104, fictif, servait de banc d'essai pour la forme définitive du badge, vers 1995.

Exemple en provenance de la div camp 3 (BE) avec conception des bords imposée, EM gr ob bl 7.

Référence historique à la tradition et aux origines : drapeau flammé du régiment d'Eptingen, EM Rgt inf 9 (BE/JU).

Avec l'introduction de la tenue de sortie 95, il fut fixé que le badge devait également être cousu sur celle de tous les militaires. Dans la réalité, la remise d'un troisième badge par militaire ne fut peu à peu mise en œuvre que vers la fin des années 1990, parce que le nouvel uniforme de sortie (veston 95) n'était remis qu'à un rythme hésitant. Des uniformes de sortie 95 pourvus de badges sont donc plutôt l'exception. Même après 1995, l'ancienne tenue de sortie 72/90 continuait à être portée par de nombreux militaires auxquels il était interdit d'y coudre un badge. Mais il existait également quelques exemplaires peu connus arborant un badge de manière obstinée.

Règlement sur les insignes de 1997, le badge à la position 5 n'est mentionné que sommairement.

Un badge servant de distinction : les lauréats du cours de commando portaient ce badge (diamètre 55 mm) sous la plaquette nominative de la tenue de camouflage 90.

Dans les règlements sur l'habillement et l'équipement de l'armée, les insignes de corps de troupe ne sont mentionnés que de manière très discrète. Le règlement sur l'habillement le plus ancien évoquant les badges est le Règlement 51.19 *Tenue de combat 90, tenue de service 90 et tenue de sortie 72/88* du 1.1.1993. Au chiffre 2.1, on peut y lire : « … *Insignes pour corps de troupe et formations…* »
Dans le règlement subséquent 51.9/I *Tenue de combat 90 et tenue de sortie 72* du 1.1.1996, on mentionne pour la première fois le terme d'« insignes de corps de troupe ». Le Règlement 51.9/III sur les insignes de l'armée suisse du 1.1.1997 est le tout premier règlement séparé traitant des insignes de l'armée ; mais en raison du volume varié et du manque de supervision des autorités, on ne peut y trouver les badges (et, dans les éditions ultérieures, que de manière sommaire). Mais celui qui y regarde de plus près, reconnaît sous le point 2 « types de tenue » la mention « badge » sur la photo « Tenue de sortie 95 », mais sans aucune représentation ou exemple d'un tel insigne.

Exemples de badges liés à un engagement qui étaient portés officiellement mais pas acquis par les instances de la Confédération : avec « ALCEO » en décembre 2014, les Forces aériennes étaient engagées pour la 3e fois dans la même année pour la protection de conférences. Les plus grands défis dans le cadre de la conférence du Conseil ministériel de l'OSCE étaient les conditions météo et un dispositif conséquent en plein milieu du Dreiländereck.

MONTREUX 2010 : engagement de l'armée en service d'appui à l'occasion du sommet de la francophonie 2010 à Montreux. Les deux badges sont en forme traditionnelle de cercle pour les combinaisons de pilotes.

Exemple d'un badge inofficiel de compagnie.

Le développement ultérieur du concept des insignes nouvellement conçu par la réforme de l'armée XXI induisit un départ absolument nouveau pour le domaine des badges. Les badges jusque-là de forme ronde furent abolis en 2004 et furent remplacés par un nouvel insigne de corps de troupe officiel et contraignant en forme d'écusson allongé. Il était désormais prescrit que la désignation du corps de troupe devait être placée en haut, et que la couleur de la compagnie devait l'être dans la pointe. Souvent, on remania complètement les sujets ou on les reprit tant bien que mal. Comme ce nouvel insigne doit être porté de manière conséquente sur chaque vêtement de dessus, les nouveaux badges comprennent deux exécutions :

– de pleines couleurs uniquement pour la tenue de sortie
– de couleur de camouflage pour la tenue de service et la tenue de combat

Puisque les numéros portés sur les épaules avaient été définitivement abolis suite au nouveau concept des insignes, les badges représentaient dorénavant la seule possibilité d'identifier un corps de troupe. Comme tous les autres insignes, ils sont désormais acquis, conçus et réglementés de manière centrale. On ne sera pas surpris d'apprendre que, tenant compte de l'acquisition centrale par l'administration militaire et du volume des commandes, les règles de l'OMC devaient être appliquées. En conséquence, les badges sont désormais produits n'importe où loin à l'étranger.

Les centres logistiques disposent d'un catalogue interne qui n'existe que sous la forme digitalisée. Celui-ci compile tous les badges actuels ainsi que les pendentifs de poches de veste et les emblèmes de béret. Leur attribution et leur subordination permet évidemment d'en dégager l'ordre de bataille (OB) de l'armée suisse ; l'accès à cet ouvrage est donc refusé au public et donc également aux collectionneurs intéressés.

Légende :
1 Désignation de la formation
2 Numéro de la formation
3 Couleur de l'unité ou de l'état-major :
– Or : État-major
– Noir : Compagnie d'état-major
– Bordeaux : Logistique
– Vert : Compagnie 1
– Brun : Compagnie 2
– Jaune : Compagnie 3
– Bleu : Compagnie 4
– Rouge : Compagnie 5

Le nouveau système, prescrit de manière unitaire, de la désignation des troupes sur le badge 2004.

Transposition malheureuse : le badge de la Swissint, à l'origine de forme circulaire, a été cougné sans modification dans la nouvelle forme.

Badge formation d'application infanterie : recours à la symbolique romaine.

L'insigne de corps de troupe à l'origine de forme ronde représente donc le seul insigne de l'armée suisse à être officiel et dont les mesures étaient prescrites mais qui n'a jamais été réglementé au sens classique.

Aucun autre genre d'insigne ne bénéficie d'un tel volume et d'une telle variété, et nulle part ailleurs la troupe n'avait une telle marge pour le choix du sujet et de la conception, comme pour les badges. Indépendamment des conditions purement militaires, l'insigne de corps de troupe avait été explicitement créé pour promouvoir l'esprit de corps et n'avait, contrairement aux emblèmes de béret nouvellement créés en 1990, pas de fonction supplémentaire d'identification de l'incorporation puisque le corps de troupe pouvait toujours être relevé sur les passants d'épaule. Mais le commandement militaire et l'administration avaient saisi ce qui depuis toujours relève de l'évidence dans toutes les autres armées : chaque formation de troupe arbore son propre insigne distinctif illustrant sa tradition et donc son attachement à celle-ci, tout comme sa région (de recrutement) ancestrale. Ces insignes sont restés inchangés durant des décennies, en partie, voire des siècles et ont survécu à d'innombrables réformes et guerres.

Le fait que, dans ce pays, cette sensibilité à peine effleurée par l'introduction du badge, soit devenue une pure formalité avec sa nouvelle conception après 2004 est d'autant plus préoccupante. Les sujets actuels évoquent en partie plutôt des « clip art » assemblés sans enthousiasme ni amour sur l'Internet qui ressemblent à des dessins d'enfants ou qui visualisent des références en partie construites à l'histoire du Moyen-Âge resp. à l'histoire romaine ou encore à la symbolique païenne.[13] Parfois on repère également des symboles repris avant tout dans les forces armées étrangères, mais cela est un autre sujet.

Les regroupements, les changements de dénomination et les créations de nouvelles formations et de nouvelles unités sont un autre thème, le développement continu de l'armée ayant constamment modifié les badges, en partie uniquement avec un lettrage différent.

Retenons cependant un aspect positif et une particularité quasi typique de l'armée de milice suisse : on retrouve actuellement un nombre

[13] Die Infanterie: Tradition und Fortschritt, Lvb Inf, 2009, p. 45, «Das Triskel».

presque infini de badges de compagnie ou de section les plus variés ; ceux-ci ont été acquis à titre privé et leur port, défiant toutes les prescriptions, est répandu. Mais là non plus, il n'existe évidemment aucune documentation.

Cela vaut également pour toute une palette d'insignes portés sur le haut du bras dans le cadre de contingents de troupes internationaux qui avaient été engagés, ou le sont encore, par exemple dans le cadre de la Swissint ou de la Swisscoy.[14] La plupart du temps, ces insignes divergent même des prescriptions en ce qui concerne la forme et la taille. De même, il existe dans ce domaine une multitude de «insider badges» dont la symbolique ne peut être lue que par des initiés. S'y ajoute que la plupart de ces badges sont acquis sur place. Une documentation intéressante concernant ce sujet n'existe actuellement pas non plus.

Badges à l'engagement à l'étranger : la Swisscoy arbore diverses formes et diverses variantes.

Swisscoy : badge du premier contingent, 1999.

Badge du 42e contingent.

Le premier badge pour le premier engagement à l'étranger : la Swiss Medical Unit, engagée la première fois en Namibie UNTAG, 1989), dès 1991 dans le Sahara occidental (MINURSO), toujours en combinaison avec le badge UN porté obligatoirement sur le bras droit.

[14] Swissint : engagements internationaux de l'armée suisse ; Swisscoy : Swiss Company, Kosovo Force.

Exemple d'un badge semi-officiel : service d'appui Corona 2020.

Exemple d'un « insider » : (HÄSIBE: détachement « Hält Sich Bereit »).

Exemple de badge qui parle pour lui-même.

Le seul essai à prendre au sérieux pour documenter la multiplicité des « Badges 95 », comme on appelle les insignes de troupe de forme circulaire dans la collection de la Confédération, est l'ouvrage de Luca Filipini, l'actuel président de la Fédération sportive suisse de tir. Grâce à la collaboration de nombreux collectionneurs de tels insignes, il en est résulté un inventaire mis à jour au fur et mesure cataloguant et reproduisant les badges connus. La dernière mise à jour a eu lieu en 2013. Il serait très souhaitable que la VSAM complète cet ouvrage avec le concours de bénévoles intéressés et qu'il le publie dans ses éditions, le sujet des « badges en forme de cercle » étant achevé. Le domaine de la conception en matière d'histoire de la troupe constituerait également un défi captivant pour un étudiant en sociologie ou en histoire de l'art.

Un grand merci va à Jürg Burlet, Marco Leupi, Markus Hüsser et Kay Moser ; de nombreux insignes ainsi que de nombreuses informations que nous publions ici pour la première fois proviennent de leurs collections extraordinaires. Quelques illustrations sont tirées de l'Internet ou de l'inventaire de la Fondation HAM.

Andreas Laubacher

Le badge de la première école de service long constitue depuis 2001 une exception par rapport à la forme circulaire des badges officiels. Les militaires en service long étant pour la plupart équipés avec des habits attribués à titre personnel, on pouvait placer sur ceux-ci un badge permanent. Les premiers parmi ces badges officiels bénéficiaient d'une forme particulière correspondant au genre tout nouveau de leur service : tout d'abord allongée et plus tard en forme d'écusson.

Le peintre Elias (Elie) Wolf et l'ordonnance 1852

Évoquer Elias Wolf, c'est parler d'un artiste qui, par son travail, a profondément influencé et enrichi la perception des uniformes au cours de la deuxième moitié du XIXe siècle. Habilement et avec le souci du détail, il a déployé beaucoup de connaissances pour créer une œuvre qui, non seulement, illustre aujourd'hui de nombreuses publications, mais orne également les murs de nombreux collectionneurs.

Elie Wolf, de Bienne, est né à Bâle le 29 juillet 1823, où il est également décédé le 1er février 1889. Il était dessinateur et peintre. Aujourd'hui, il est surtout connu pour ses portraits et en tant que peintre de scènes militaires. Elie Wolf était élève de Ludwig Adam Kelterborn (1811-1878) et Hieronymus Hess (1799-1850), tous deux de Bâle. Pour les amateurs d'uniformologie, sa série en dix parties intitulée *Armée suisse*, qui présente la première ordonnance fédérale sur les uniformes de 1852, est intéressante. Les lithographies à ce sujet ont vu le jour dans l'établissement d'impression lithographique de son frère Georg Wolf (1819-1900) à Bâle.
Les illustrations d'Elias Wolf se distinguent par leur grande fidélité aux détails et par la restitution correcte des prescriptions fédérales. Son mode de représentation était typique d'autres peintres et dessinateurs de Suisse au XIXe siècle, qui couchaient sur papier de manière semblable les différents types d'uniformes des ordonnances fédérales, comme Charles Eugène Perron (ordonnance 1861), par exemple. Dans leurs séries semblables sur les uniformes, tous deux montrent en arrière-plan des scènes intéressantes de la vie militaire.
Outre Elias Wolf, il y a eu toute une série d'autres artistes qui se sont intéressés à l'ordonnance d'habillement 1852. On peut, entre autres, citer August Beck, Adolf Pochon et Eugen Adam, qui se sont penchés de différentes manières sur la période à partir de 1860. Tandis qu'August Beck et Adolf Pochon mettaient également des personnages uniques à l'avant-plan, Eugen Adam s'est surtout spécialisé dans les scènes de manœuvres et présentait ses personnages à distance.
Mais la précision et la vivacité des couleurs des estampes d'Elias Wolf sont impressionnantes. Elles expliquent aussi la grande popularité et la large diffusion de ses lithographies, qui ont été largement utilisées pour illustrer des ouvrages sur l'histoire militaire. Sa série en dix parties comprend les estampes suivantes.
Estampe 1, infanterie : caporal-chasseur et fusilier en tenue de marche
Estampe 2, artillerie : fourrier d'artillerie et canonnier avec pièce d'artillerie
Estampe 3, cavalerie : guide à cheval
Estampe 4, tireurs d'élite : deux tireurs d'élite en train de tirer
Estampe 5, génie : pontonnier avec ancre et amarre
Estampe 6, génie : sapeur avec cantinière en costume
Estampe 7, infanterie : porte-drapeau (adjudant sous-officier)
Estampe 8, cavalerie : officier dragon à cheval
Estampe 9, officiers : de gauche à droite officier tireur d'élite, officier d'artillerie à cheval, commandant d'infanterie et vétérinaire
Estampe 10, état-major général : le général Dufour à cheval

L'artiste Elie Wolf

Elias Wolf a vécu à Bienne et fut le père du peintre Léon Wolf. Son frère et lui étaient les fils

de Barbara Wolf-Meyer qui, alors qu'elle était veuve, avait acheté la maison « zum schwarzen Ritter » à Bâle. En 1860, elle céda l'immeuble à son fils Georg Wolf-Dietisheim, qui y ouvrit un établissement d'impression lithographique. En 1872, la ville de Bâle accorda à Georg le droit de cité, ce qui lui permit de rejoindre le Grand Conseil en tant que radical. Son entreprise fut reprise par son fils Arthur Wolf-Weit (décédé en 1921) ainsi que par Bernhard Wolf-Grumbach (décédé en 1951). Aucune représentation d'Elias Wolf n'a pu être trouvée. Une photographie de son frère Georg, le lithographe, est reprise dans la collection des Archives Sociales Suisses.

Porte-drapeau de bataillon 1852, à l'arrière-plan sapeurs de compagnie, tambour-major, tambours et musiciens (estampe 7).

Officier dragon 1852, à l'arrière-plan une compagnie de dragons (estampe 8).

Guide 1852, à l'arrière-plan un trompette. Un trompette était affecté à chaque compagnie de guides dans l'élite et quatre aux compagnies de dragons (estampe 3).

Artillerie 1852, à gauche fourrier, à droite canonnier, à l'arrière-plan travaux aux tranchées (estampe 2).

Troupes du génie 1852, sapeur, à l'arrière-plan construction de fascines (estampe 6).

Troupes du génie 1852, pontonnier, à l'arrière-plan construction d'un pont (estampe 5).

Infanterie (estampe 1).

Officiers (estampe 9).

Jürg Burlet

Sources :
Hugo Schneider, « De la cuirasse à la tunique », page 75 ainsi que planches 42 et 43
Ch. Félix Keller, « Iconographie du Costume Militaire Suisse et Suisse au Service Étranger »

«… le meilleur fusil de guerre existent »

Parmi l'armement traditionnel de la garde du palais et de la garde rapprochée du pape, on retrouve la hallebarde, la pertuisane, la chauve-souris, l'espadon, l'épée et la dague. On le sait moins, mais la Garde suisse dispose aussi d'armes à feu. Il s'agit actuellement du fusil d'assaut 90 suisse, complété par des armes à feu de poing. Au début du siècle dernier, il s'agissait du fusil Remington Modèle 1868, une relique provenant de l'armée de l'ancien État pontifical qui avait eu le temps de prendre la rouille. Le changement de commandement de 1910 entraîna toutes sortes de nouveautés.

Le colonel de l'armée suisse et colonel de la Garde Jules Maxime Repond (1853-1933, cdt 1910-1921), qui a réformé en profondeur la Garde suisse pontificale. Photo tirée de : Paul M. Krieg : Die Schweizergarde in Rom.

«… avec une détermination absolue »

Né le 11 juin 1853, Jules Maxime Repond était avocat, professeur à l'école de droit de Fribourg, député et journaliste. Le 1er avril 1902, l'*État des officiers de l'armée fédérale suisse* le nomma au poste de commandant de la brigade d'infanterie III. Lorsque le colonel Repond fut appelé à prendre la tête de la Garde suisse pontificale en 1910, il était officier d'état-major à disposition du Conseil fédéral. Jules Maxime Repond avait intégré le service du Vatican au bon moment.

Tout n'allait pas pour le mieux au sein du corps. C'est ce qu'indique le chapelain de la garde Paul Krieg en page 104 de son ouvrage *Die Schweizergarde in Rom* : « *Le soir du 13 décembre 1910, Jules Maxime Repond arriva à Rome. Le lendemain, il se présenta à ses supérieurs au Vatican et reprit le commandement. Sa première impression à propos de la Garde ne fut pas bonne ; Jules Maxime Repond constata le fusil Remington archaïque, l'uniforme curieux et, surtout, inadapté à l'exercice, l'organisation singulière du quotidien et du service, la réalisation des exercices en vêtements civils par l'équipe, etc.*

Il se fixa immédiatement pour objectif de faire de la garde une troupe exemplaire et il le

Vers 1900 : garde avec l'armement traditionnel, à savoir la hallebarde, la pertuisane, l'espadon et la dague. Carte postale : archives de l'auteur.

Vers 1900 : hallebardier au poste « Zecca » avec le fusil Remington Modèle 1868 à baïonnette yatagan supprimé en 1911. Carte postale : archives de l'auteur.

fit avec une détermination absolue, et parfois avec dureté. » Ainsi, rien ne semblait plus pouvoir enrayer le développement d'une armée dynamique. En moins d'un an, les hallebardiers allaient disposer de l'arme d'infanterie la plus moderne de l'époque : le fusil Mauser Modèle 1898 de fabrication allemande. Le 19 mars 1914, le cardinal secrétaire d'État Rafael Merry del Val (1865-1930) approuva le nouveau règlement de la Garde de Jules Maxime Repond. Au tournant des années 1914/1915, les Gardes troquèrent leur attirail grotesque pour leur costume de mercenaires du XVIe siècle aux formes parfaites que l'on peut encore admirer aujourd'hui. La tenue d'exercice bleue pratique suivit en 1916.

Paul Mauser

Face au besoin particulièrement urgent d'un nouvel armement, le colonel Jules Maxime Repond consulta aussi des experts au printemps 1911 et sollicita des offres. Il entra en contact avec la Fabrique Nationale d'Armes de Guerre d'Herstal (Liège) en Belgique ainsi qu'avec le célèbre fabricant d'armes allemand Paul Mauser (1838-1914), situé à Oberndorf am Neckar. Ce dernier fit parvenir au commandant de la Garde deux armes d'infanterie qui lui semblaient appropriées afin de procéder à des essais : un « *fusil d'infanterie Mauser calibre 7 mm pour munitions ogivales* » ainsi qu'un « *fusil d'infanterie Mauser calibre 7,65 mm Modèle péruvien pour munitions S* ». Comme on peut le lire dans un courrier daté du 14 avril 1911 et adressé à Paul Mauser, le modèle péruvien plut particulièrement à Jules Maxime Repond. Mais il finit par choisir le « *calibre de l'armée allemande* », à savoir le 7,9 mm, en raison de sa facilité de remplacement des munitions. C'est ainsi que la Garde suisse entra en possession de l'arme la plus remarquable à l'échelle internationale : le fusil Mauser 1898. Son prix unitaire s'élevait à 85 reichsmarks. Le fusil Mauser belge Modèle 1889 de calibre 7,65 mm ne fut pas retenu.

Das

Gewehr 98 mit S-Munition

und seine Verwendung

mit Benutzung des

Entwurfes einer neuen Schießvorschrift von 1905

bearbeitet von

v. Estorff

Major und Adjutant der General-Inspektion des Militär-Erziehungs- und Bildungswesens.

Preis: 30 Pfg.

Mit 93 Abbildungen im Text.

Berlin 1906.

Ernst Siegfried Mittler und Sohn

Königliche Hofbuchhandlung

Kochstraße 68—71.

Bild 1. Gewehr 98 von links.

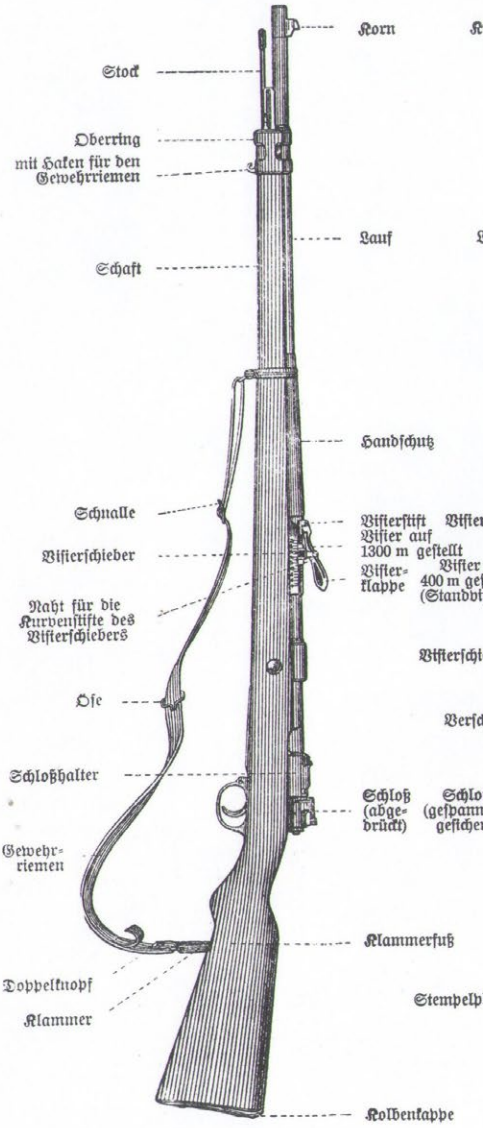

Bild 2. Gewehr 98 von rechts.

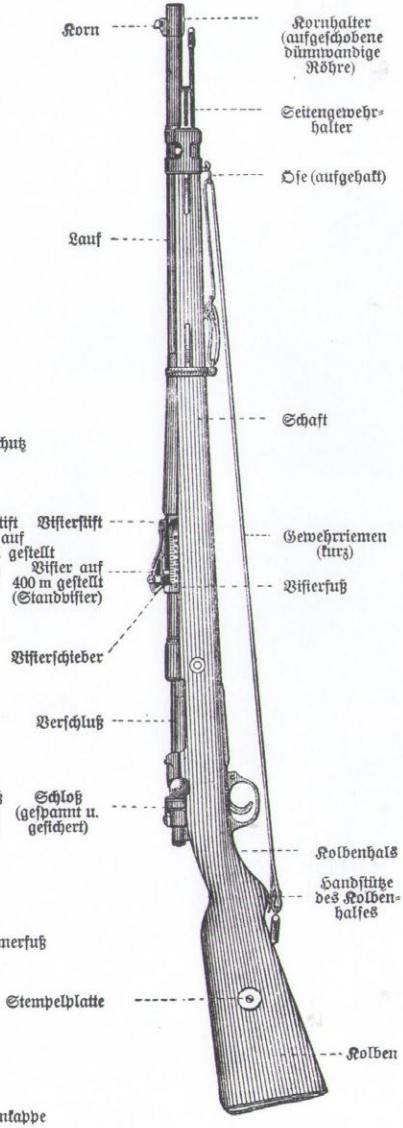

Invendus

Il semblerait que l'on aurait tenté de refiler un peu trop facilement des invendus au colonel de la Garde suisse basé dans la lointaine Rome, dont les hallebardiers, pensait-on, auraient été peu amenés à tirer. C'est ce que laisse entendre un courrier de la Rheinische Metallwaren- und Maschinenfabrik (RMF) de Düsseldorf-Derendorf daté du 13 avril 1911 : « *Nous pensons toutefois qu'un modèle un peu plus ancien suffirait à répondre à vos attentes et qu'en premier lieu, une précision du tir et un effet jusqu'à 500 m seraient assurément suffisants. Aussi sommes-nous en mesure de vous proposer le fusil espagnol M/93, calibre 7 mm en excellent état au prix de 60 marks, le fusil Mauser M/1904 avec poignard-baïonnette au prix de 65 marks, et le fusil Mauser M/Haenel 07/09, calibre 7,9 mm avec munition à pointe au prix de 66 marks franco Hambourg.* » *Le Mau*ser M/88 réformé aurait même pu être acquis au prix sacrifié de 25 reichsmarks.

Mais le troupier expérimenté ne s'y est pas mépris. Jules Maxime Repond voulait l'arme la plus actuelle. Et c'est ainsi que dans un courrier du 15 avril 1911, il fit savoir au cardinal Merry del Val qu'il avait décidé d'acheter « *200 fusils Mauser Modèle 98, calibre 7,9 mm, tirant la munition S* », ainsi que mille munitions par fusil, les baïonnettes, les cartouches à blanc et d'exercice et toutes sortes d'accessoires.

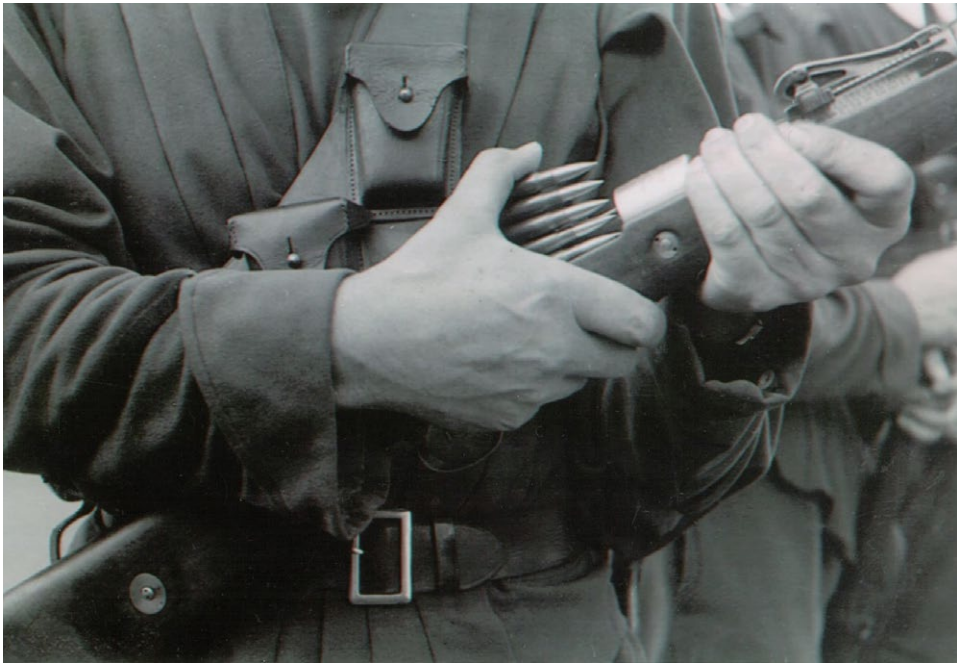

Le fusil Mauser Modèle 1898 se chargeait au moyen d'un lame-chargeur de 5 coups. Photographie : archives GSP.

La bandoulière à cartouches du fusil Mauser Modèle 1898 portée en diagonale sur la poitrine par-dessus l'épaule pouvait contenir 6 fois 2 lames-chargeurs pour un total de 60 coups. À gauche, la cartouchière du fusil Remington Modèle 1868. Photographie : archives de l'auteur.

Le courrier adressé au second du Vatican précisait aussi ceci : « *La Garde Suisse n'ayant besoin pour son propre réarmement que de 120 fusils, les 80 restants pourront être cédés à la Gendarmerie Pontificale, dont l'arme doit être identique à celle de la Garde Suisse. Le fusil proposé est celui actuellement en usage dans l'armée allemande. C'est le meilleur fusil de guerre existant.* » L'harmonisation de l'armement de la Garde suisse et de la Gendarmerie s'est répété pendant la guerre, en 1944, avec l'attribution aux deux corps de pistolets-mitrailleurs MKPS 9 mm de SIG Neuhausen.

1948 : hallebardiers avec le pistolet-mitrailleur MKPS de SIG Neuhausen introduit pendant la guerre en 1944. Photographie : archives GSP.

Un cadeau de l'empereur allemand ?

Le 9 mai 1911, la commande fut passée auprès de la RMF et elle se clôtura sur une facture d'un montant de 43 002 reichsmarks datée du 25 août, ce qui permet de réfuter l'affirmation récurrente selon laquelle les fusils Mauser auraient été un cadeau de l'empereur d'Allemagne et roi de Prusse Guillaume II (1859-1941). Dans l'ordre du jour du 20 septembre 1911, le colonel Jules Maxime Repond annonçait avec beaucoup de fierté : « *La Garde suisse pontificale reçoit aujourd'hui une arme nouvelle d'excellence, à savoir le fusil Mauser 98 allemand avec munition S. Ce fusil à répétition de calibre 7,9 peut être considéré comme le meilleur actuellement et la Garde suisse est très reconnaissante à l'égard du Saint-Père [Pie X, pontificat 1903-1914] pour ce cadeau si précieux. Ce fusil nous permet de faire face au danger avec courage, à condition que nous apprenions à le connaître, l'entretenions et en prenions soin comme de notre meilleur* ami. » Le « programme d'armement » de Jules Maxime Repond alla toutefois plus loin encore. Des cartouchières en cuir « dans le style des bandoulières de Boers » furent achetées ultérieurement et il fut même envisagé d'acquérir des grenades. Finalement, ce n'est qu'en 1957 que le fusil Mauser vieillissant fut remplacé par le mousqueton 31 éprouvé de fabrication suisse. Ce dernier fut remplacé en 1991 par le fusil d'assaut 90 offert par le gouvernement à l'occasion du 700e anniversaire de la fondation de la Confédération. C'est aujourd'hui encore l'arme des soldats.

En 1943, pendant la guerre : hallebardier au poste « Arco delle Campane » avec le fusil Mauser Modèle 1898. Photographie : archives GSP.

Années 60 : au poste « Arco delle Campane ». À gauche un caporal, à droite un hallebardier avec le mousqueton 1931 suisse introduit en 1957, qui, après soixante ans, a été remplacé par le Fass 90. Carte postale : archives de l'auteur.

Les armes de tir de la Garde suisse pontificale

Fusil Remington Modèle 1868 (soldats) – 1881-1911
Fusil Mauser Modèle 1898 (soldats) – 1911-1957
Pistolet semi-automatique Dreyse (officiers/sous-officiers) – 1912-1990
Pistolet-mitrailleur MKPS de SIG (arme de corps) – 1944-1981
Mousqueton 1931 suisse (soldats) – 1957-1991
Pistolet semi-automatique Beretta 1934 (officiers/sous-officiers) – 1970-1990
Pistolet-mitrailleur 1943/44 Hispano Suiza (arme de corps) – 1981/85-1998
Pistolet 1975 SIG (officiers/sous-officiers) – 1990-1997
Fusil d'assaut suisse 90 (troupe) – depuis 1991
Pistolet SIG Sauer P 225 (officiers/sous-officiers) – depuis 1997

Bibliographie:
Oertle Vincenz: Vom « Remington » zum Sturmgewehr 90 – Die Schusswaffen der Päpstlichen Schweizergarde.
228 pages, illustrations, documents et règlements
ISBN 3-908544-44-0
Thesis Verlag, 8847 Egg SZ

Texte et illustrations: Vincenz Oertle

Exposition : Napoléon et Schaffhouse

Quel est le rapport entre le Premier consul de France qui deviendra l'empereur Napoléon et la petite Suisse ?
Tel est le thème de la nouvelle exposition spéciale. Elle aborde les processus européens à la fin du XVIIIe siècle et au début du XIXe siècle. Elle permet de mieux cerner les événements régionaux et locaux au regard du climat général qui régnait autour de 1800 et de mieux comprendre les conséquences des affrontements entre puissances étrangères sur notre territoire et la charge que représentait leurs troupes pour notre population. L'exposition spéciale du musée de l'arsenal va bien au-delà de l'aspect militaire.

Cérémonie d'inauguration le 3 septembre 2022
Martin Huber, président du conseil de fondation du musée de l'arsenal, a indiqué qu'il s'agissait de l'une de nos expositions les plus complexes, vu le très grand nombre de publications qui existent sur Napoléon et la période autour de 1800. Les organisateurs de l'exposition ont dû passer au crible une quantité importante de matériel, opérer des choix habiles et compiler leurs principales découvertes en un ensemble cohérent. Un boulot « monstre » qu'il a fallu réaliser dans des délais serrés !
Martin Huber a ensuite salué les deux conférenciers :
– l'historien et ancien directeur de la Bibliothèque am Guisanplatz à Berne, M. Jürg Stüssi-Lauterburg,
– M. Ernst Willi, commissaire expérimenté de nombreuses expositions, y compris de celle-ci.
Outre les invités d'honneur issus du monde politique fédéral et communal, de nombreuses personnalités connues étaient présentes parmi les quelque 300 visiteuses et visiteurs.

Un feu d'artifice rhétorique de Jürg Stüssi-Lauterburg
On ne saurait ici résumer de manière fidèle et détaillée son exposé. Le conférencier a essentiellement abordé la période entre 1797 et 1803 et a montré comment la Suisse de l'époque (qui n'avait pas grand-chose à voir avec notre État moderne !) s'est retrouvée prise au sein des conflits européens et comment, à la suite de combats avec les troupes françaises, elle a enchaîné les déroutes pour, au final, être occupée. Les souffrances n'ont pas épargné la population : pillages, viols, travaux obligatoires. Les vainqueurs visaient les caisses d'État parfois bien remplies (p. ex. celles de Berne et Zurich), les jeunes hommes qui pouvaient être réquisitionnés pour le service militaire, l'approvisionnement de leurs propres troupes par les vaincus et, naturellement, le contrôle des traversées des Alpes. Sans consulter les Suisses, les Français imposèrent en 1798 à notre pays une Constitution unitaire centralisée, la *République helvétique.*
Les Français se retirèrent en 1802, ce qui entraîna rapidement des insurrections populaires. Après la deuxième invasion des occupants, Napoléon, qui était entre-temps devenu Premier consul à la suite d'un coup d'État, dicta à la Suisse une nouvelle constitution un peu moins centralisée, *l'Acte de Méditation*. Les rapports de sujétion furent abolis dans notre pays, et de nouveaux cantons furent formés (AG, GR, SG, TG, TI et VD). Le canton de Schaffhouse *se vit attribuer* la ville de Stein am Rhein.

L'exposition vue par son commissaire

Ernst Willi a expliqué que le sujet traité n'a cessé de se ramifier et de se complexifier, Napoléon n'étant pas jugé de la même façon par tous les auteurs.

La question centrale est la suivante : « A-t-il véritablement changé notre vie ou non ? » Ernst Willi rappelle qu'à sa première arrivée en Suisse, Napoléon avait été accueilli en héros de la liberté, mais qu'au final, il ne s'était pas révélé être un porteur d'égalité et de justice. Est-il réellement crédible ? Comment faut-il juger son talent de chef militaire et son comportement en tant que guide politique ?

L'équipe en charge de l'exposition ne souhaite pas émettre de jugement, mais aborder différentes questions, comme : Que s'est-il passé ? Pourquoi cela s'est-il passé ? Comment la Suisse a-t-elle réagi à Napoléon à l'époque ? Comment la révolution s'est-elle déroulée à Schaffhouse ? Cela a fait grand bruit dans le pays, à l'instar de la révolte de Hallau en 1790. Manifestement, des réformes étaient nécessaires. Deux tiers de la population étaient des sujets. Le système corporatif était tout le contraire de la liberté économique et commerciale. L'exposition met aussi en lumière la vie dans les villages avant la révolution. Ernst Willi a déclaré que l'exposition présente la Suisse et Schaffhouse à l'époque et qu'il espérait qu'elle soit appréciée des visiteurs.

Les remerciements du président du conseil de fondation

Martin Huber a remercié les organisateurs de l'exposition pour leur travail bénévole exceptionnel qui marque Schaffhouse. Il a rappelé que l'exposition peut être parcourue à l'occasion des Journées des musées officielles et que des visites guidées sont également possibles à tout moment sur demande.

Enfin, il s'est adressé aux représentants du Conseil communal présents : « Depuis ses débuts en 2005, le Musée de l'arsenal a produit une vingtaine d'expositions. Donnez-nous l'opportunité d'en ajouter d'autres à la liste ! » Cet appel, il l'a lancé, car le Conseil communal envisage de démolir une partie de l'arsenal érigée voici 150 ans et bien préservée, ce qui signifierait la fin du Musée de l'arsenal.

M. Jürg Stüssi-Lauterburg : « La République helvétique est une invention française. »

Le commissaire, M. Ernst Willi : « Un thème hautement intéressant, mais aux nombreuses ramifications. »

Texte et illustrations : Hansulrich Gräser, Musée de l'arsenal de Schaffhouse

Plus d'informations :
museumimzeughaus.ch